

En plus du reste, ils osent interdire les visites aux nouveaux-nés à la maternité !

écrit par Christine Tasin | 12 avril 2021



Je viens de lire un article à gerber, il n'y a pas d'autre mot, dans Le Parisien.

Lorsque l'enfant paraît

Lorsque l'enfant paraît,
le cercle de famille
Applaudit à grands cris.
Son doux regard qui
brille
Fait briller tous les
yeux,
Et les plus tristes
fronts, les plus souillés
peut-être,
Se dérident soudain à
voir l'enfant paraître,
Innocent et joyeux. Soit
que juin ait verdi mon
seuil, ou que novembre
Fasse autour d'un grand
feu vacillant dans la
chambre
Les chaises se toucher,
Quand l'enfant vient, la
joie arrive et nous

Des greluches pas finies s'extasient et disent merci à genoux que des tarés n'ayant aucun droit se soient permis d'interdire les visites après l'accouchement ! Elles disent merci, trop contente, ma chère de ne pas avoir à se maquiller, trop contentes, ma chère, d'avoir leur bébé pour elles toutes seules (c'est vrai que des grands-parents émerveillés devant l'enfant qui paraît c'est que des emmerdeurs, que des voleurs d'enfant), trop contentes, ma chère, de pouvoir dormir toute la journée pour récupérer des têtes de la nuit... Bref, des grognasses à l'image de la société qu'on est en train de fabriquer, narcissiques,

éclaire.
On rit, on se récrie, on
l'appelle, et sa mère
Tremble à le voir
marcher. Quelquefois nous
parlons, en remuant la
flamme,
De patrie et de Dieu, des
poètes, de l'âme
Qui s'élève en priant ;
L'enfant paraît, adieu le
ciel et la patrie
Et les poètes saints ! la
grave causerie
S'arrête en souriant. La
nuit, quand l'homme dort,
quand l'esprit rêve, à
l'heure
Où l'on entend gémir,
comme une voix qui
pleure,
L'onde entre les roseaux,
Si l'aube tout à coup là-
bas luit comme un phare,
Sa clarté dans les champs
éveille une fanfare
De cloches et d'oiseaux.
Enfant, vous êtes l'aube
et mon âme est la plaine
Qui des plus douces
fleurs embaume son
haleine
Quand vous la respirez ;
Mon âme est la forêt dont
les sombres ramures
S'emplissent pour vous
seul de suaves murmures
Et de rayons dorés !

Car vos beaux yeux sont
pleins de douceurs
infinies,
Car vos petites mains,
joyeuses et bénies,
N'ont point mal fait
encor ;
Jamais vos jeunes pas
n'ont touché notre fange,
Tête sacrée ! enfant aux
cheveux blonds ! bel ange
À l'auréole d'or !

Vous êtes parmi nous la
colombe de l'arche.
Vos pieds tendres et purs

égoïstes, avides de jouir, renfermées
sur elles-mêmes... Ecoutez-les : "je",
"je", "je"...

Quant aux pauvres gosses nés de ces
parents qui bénissent le Covid parce
qu'il leur impose la présence
dérangeante de l'autre... ils sont bons
pour la vaccination jusqu'à ce que mort
s'ensuive sans se poser des questions.
Quels cons, non mais quels cons ! Quels
salauds, non mais quels salauds !

Extraits de l'article ci-dessous

*«C'est inavouable mais...» : à la maternité, ces mamans
ont adoré ne pas recevoir de visite à cause du
Covid-19*

*Parmi les premières mesures prises pour endiguer
l'épidémie de nouveau coronavirus en France il y a un
an, l'interdiction des visites aux nouveaux-nés et
leurs mamans a déboussolé les familles. Elle a, aussi,
parfois fait le bonheur de beaucoup de jeunes mères,
qui avouent à demi-mot un moment de grâce.*

*L'interdiction des visites, prononcée fin mars par la
Haute autorité de santé, a eu l'effet d'un séisme pour
les familles. « Cela fait longtemps qu'on dit qu'il
faudrait arrêter ces visites, mais c'est quelque chose
de très culturel en France, fait remarquer Adrien
Gantois, président du collège des sages-femmes de
France. Je disais déjà aux couples, avant la crise
sanitaire, de les éviter. On me répondait Oui mais si
je dis ça à mes parents, ils ne vont pas comprendre.
Là, l'excuse était toute trouvée ! »*

*Ces quatre jours, Fanny les passe seule en tête à tête
avec Haroun et l'équipe médicale qui veille sur eux. «*

n'ont point l'âge où l'on
marche.
Vos ailes sont d'azur.
Sans le comprendre encor
vous regardez le monde.
Double virginité ! corps
où rien n'est immonde,
Âme où rien n'est impur !

Il est si beau, l'enfant,
avec son doux sourire,
Sa douce bonne foi, sa
voix qui veut tout dire,
Ses pleurs vite apaisés,
Laissant errer sa vue
étonnée et ravie,
Offrant de toutes parts
sa jeune âme à la vie
Et sa bouche aux baisers
!

Seigneur ! préservez-moi,
préservez ceux que
j'aime,
Frères, parents, amis, et
mes ennemis même
Dans le mal triomphants,
De jamais voir, Seigneur
! l'été sans fleurs
vermeilles,
La cage sans oiseaux, la
ruche sans abeilles,
La maison sans enfants !

Victor Hugo

Pour être très honnête, j'ai trop aimé. Tout était si simple. C'est comme si on était seuls au monde et protégés de tout ce qui peut être hostile, raconte la maman, une émotion palpable dans la voix. Je suis sûre qu'avoir accouché dans ce contexte a créé cet inexplicable lien avec mon enfant. »

A la maternité, Fanny profite seule, « à 100% », de son enfant. « J'ai pu me reposer au maximum, mon bébé aussi », se remémore la maman. Et pour cause, les traditionnelles visites perturbent bien souvent le sommeil du nouveau-né. « Généralement bébé dort l'après-midi, et l'absence de visite permet de s'adapter à son rythme, explique Adrien Gantois.

« S'il y avait eu des visites, j'aurais essayé de m'habiller, de me faire belle... Je ne vois pas comment j'aurais fait, ça m'aurait saoulée », confie sans ambages Eléonore, la maman de Nausicaä, née ce 5 mars. Celle qui décrit un moment « super intense » avec sa fille avait convenu en amont avec son mari de leur organisation. « Vu que Léo allaite, il valait mieux que je me repose la nuit pour prendre le relais en journée », complète Martin, le jeune papa.

Si elle ne récupère pas l'après-midi, les nuits sont plus difficiles pour la maman, ce qui génère plus de stress. »

<https://www.leparisien.fr/societe/cest-inavouable-mais-a-la-maternite-ces-mamans-qui-ont-adore-ne-pas-recevoir-de-visite-a-cause-du-covid-19-11-04-2021-T4WHJUWK35AQB0UCKUWW5IOEJ4.php>

Lorsque l'enfant paraît, du divin Hugo dit tout de la fête qui doit entourer la naissance de l'enfant, du partage de la joie exquise, du bonheur des parents, bien évidemment, mais aussi de celui des grands-parents heureux de voir leurs enfants

heureux et de voir un petit bout d'eux-mêmes qui continuera à vivre après eux, dans ce magistral pied-de-nez fait à la mort !

Quels dégueulasses peuvent donc interdire cette joie ? Quels dégueulasses peuvent donc se réjouir de cette interdiction ?

Un énième machin qui ne sert qu'à donner des postes aux copains ou aux gens qu'on veut remercier ou acheter, la "Haute autorité de santé". Pour en faire partie, nul besoin d'être médecin, encore moins spécialiste ou scientifique, il y en a mais pas que... la plupart sont des politiques. Et les cas lourds comme Buzyn nommée en 2016 Présidente du machin par Hollande...sont légion.

En France, la **Haute Autorité de santé (HAS)** est une « [autorité publique indépendante à caractère scientifique dotée de la personnalité morale](#) » ¹ créée par la loi française du 13 août 2004 relative à l'assurance maladie².

[Sa vocation est scientifique. Sa gouvernance est notamment organisée autour d'un collège. Son statut juridique d'autorité publique indépendante \(API\), forme la plus aboutie en matière d'indépendance dont puisse disposer une Autorité administrative indépendante en France](#) (AAI), lui confère la personnalité juridique, distincte de celle de l'État. Sa mise en œuvre est effective depuis le 1^{er} janvier 2005. Elle a son siège à [Saint-Denis La Plaine](#).

Son budget de fonctionnement en 2014 était de l'ordre de 50,6 M€, elle employait 410 agents et avait recours à une file active de près de 2 800 experts et professionnels de santé externes, dont 550 experts visiteurs dans le cadre de la certification des établissements de santé.

Le collège de la HAS est composé de sept membres.

Le président du collège est nommé par le [président de la République](#). Les autres membres sont nommés par décret du président de la République, sur proposition :

- du [ministre des Affaires sociales et de la Santé](#) pour trois d'entre eux ;
- du président du [Sénat](#) pour l'un d'entre eux ;
- du président de l'[Assemblée nationale](#) pour l'un d'entre eux ;

- du président du [Conseil économique, social et environnemental](#) (CESE), pour l'un d'entre eux.

Un tirage au sort a permis de préciser la durée de leur mandat. Le collège est renouvelé par moitié tous les trois ans.

Depuis la [révision constitutionnelle](#) du 23 juillet 2008, le président du collège pressenti par le président de la République doit être confirmé par les deux commissions des affaires sociales, du Sénat et de l'Assemblée Nationale.

[...]

La HAS remplit trois grandes fonctions : évaluation, recommandation et [certification/accréditation](#).

- Elle évalue d'un point de vue médical et économique les produits, actes, prestations et technologies de santé, en vue de leur admission au remboursement. Ces missions recouvrent la notion anglo-saxonne de Health Technology Assessment (HTA).
- Elle définit des recommandations de bonne pratique clinique, des recommandations de santé publique, des études médico-économiques, des guides de prise en charge, à destination des professionnels mais aussi des patients. Elle rend de nombreux avis dans le cadre de sa mission d'aide à la décision des pouvoirs publics. Enfin, elle définit les parcours de soins personnalisés notamment dans le cadre de la prise en charge des maladies chroniques.
- Elle [certifie les établissements de santé](#), elle accrédite les praticiens de certaines disciplines médicales. Elle certifie également les sites Internet en santé, mais aussi la visite médicale, ainsi que les logiciels d'aide à la prescription. Le législateur a confié à la HAS en 2012 la mission de « coordonner l'élaboration et assurer la diffusion d'une information adaptée sur la qualité des prises en charge dans les établissements de santé, à destination des usagers et de leurs représentants ». La Haute Autorité de Santé a piloté ce projet en partenariat avec la [DGOS](#) et l'[Agence technique de l'information sur l'hospitalisation](#) (ATIH) et lancé en novembre 2013 le site internet Scope Santé, qui informe sur la qualité et la [sécurité des soins](#) dans les [établissements de santé](#).

Source wikipedia.

Bref que des administratifs qui nous coûtent la peau des fesses alors qu'on aurait besoin de soignants et de lits à l'hôpital !

Et ce sont ces gens-là qui ont autant d'humanité que Mahomet qui ont le pouvoir de décider comment vous devez accueillir votre enfant, qui ont le pouvoir de décider de scinder les familles, de les empêcher de ressentir amour, affection, fierté... et de se sentir vivre encore plus à la naissance d'un enfant !!!!!

Entendez mon cri de haine et d'horreur devant ces Français qui se laissent arracher tout ce qui fait la beauté et le bonheur de la vie ! Avec Macron et ses complices, on est condamnés à naître et à mourir seuls. On est condamnés à vivre seuls.